

De plus, la province devait, — le 30 juin 1897, —		
Emprunts temporaires et dépôts	_____	\$1,357,213.82
Mandats émis et payés.	_____	443,257.08
Total.	_____	\$1,800,470.90
Le 30 juin 1907 :		
Emprunts temporaires et dépôts	_____	\$467,379.23
Mandats émis et impayés.	_____	136,321.80
Total.	_____	\$603,701.03
Du 1er juillet 1897 au 30 juin 1907, le montant dû sur emprunts temporaires, dépôts et mandats impayés n donc diminué de		\$1,196,769.87
Ajoutez ce montant à celui de la diminution de la dette nette consolidée, soit		357,597.50
Et vous aurez une diminution totale de		\$1,544,367.37

La politique libérale n'a-t-elle pas été une politique d'ordre et de progrès? (~~Applaudissements~~).

Mais il y a plus. Pendant que nous diminuons la dette consolidée et la dette flottante de \$1,544,367.37, nous avons payé du 1er juillet 1897 au 30 juin 1907 :

Pour subsides aux compagnies de chemins de fer (dont \$733,180.00 votées avant 1897) \$1,064,001.33

Pour édifices et travaux publics extraordinaires 520,213.84

Soit un total de . . . \$1,584,215.17

Encore une fois, notre politique n'est-elle pas une politique d'ordre et de progrès? (~~Applaudissements~~).

Réformes réalisées

Certains de nos adversaires semblent croire que l'œuvre des gouvernants doit consister surtout à parler haut, à parler fort ; et, parce que nous ne faisons pas de bruit, ils nous accusent de ne réaliser aucune réforme, de n'accomplir aucune œuvre de progrès.

Méliez-vous de ces beaux tapageurs. Une machine qui dépense toute sa vapeur à siffler n'en a plus pour faire marcher les roues. (~~appl~~) Ayez plutôt confiance en ceux qui cultivent le silence; car ce sont ceux qui font

le moins de bruit qui font le plus de besogne. (~~appl~~.)

Des œuvres, des réformes ! mais nous en avons accomplies, depuis dix ans, plus que tous nos prédécesseurs pendant trente ans.

Et tout d'abord, comme je l'ai déjà dit, nous avons restauré les finances, et nous avons obtenu le rajustement du subside fédéral.

Nous avons, par la délimitation de nos frontières, au Nord, assuré à notre province la possession d'un territoire immense, riche en terres arables, en forêts, en minerais et en ressources de toutes sortes.

Nous avons amélioré nos lois et nos règlements d'hygiène, protégeant ainsi le premier bien des citoyens, la santé.

Nous avons modifié la loi des licences de façon à prémunir notre population contre le fléau de l'alcoolisme.

Nous avons adopté des mesures de répression contre l'usure.

Nous avons prohibé la vente des liqueurs enivrantes pendant les élections municipales afin d'assurer l'ordre et la paix les jours de scrutin.

Nous avons fait adopter une loi attribuant le produit du travail des prisonniers aux familles de ces derniers. Par là nous allons, suivant l'expression d'un des braves curés de cette ville, "faire la moitié de l'ouvrage